

# Assemblée générale de la FFTT

Samedi 25 mars 2017 à 14 h 00  
à la Maison du Sport français  
1, avenue Pierre de Coubertin Paris 13<sup>e</sup>

## Convocation des délégués des ligues régionales et des comités départementaux

Conformément au titre II des Statuts et au titre I du Règlement Intérieur de la Fédération Française de Tennis de Table, les délégués des ligues régionales et des comités départementaux sont convoqués en **Assemblée générale**, le samedi 25 mars 2017, à partir de 14h00.

Chaque ligue régionale désigne à l'Assemblée générale le nombre de délégués prévu à l'article 9.2 des Statuts de la FFTT. Ces représentants sont spécialement élus à cet effet pour la durée du mandat par l'Assemblée générale de leur ligue.

Chaque comité départemental délègue son représentant élu à cette fin.

En cas d'empêchement, le vote par correspondance ou par procuration n'étant pas admis, chaque délégué est remplacé par un suppléant élu dans les mêmes conditions.

Les délégués ou leurs remplaçants doivent être licenciés à la Fédération, avoir seize ans révolus, jouir de leurs droits civiques et être membres de leur comité directeur respectif.

Le nombre de voix de chaque ligue et de chaque comité départemental, déterminé selon le barème de l'article 8 des Statuts de la FFTT, est celui correspondant au nombre de licenciés validés à la date du 28 février 2017.

L'absence d'un délégué entraîne la perte du nombre de voix correspondant pour la ligue ou le comité départemental concerné.

## Ordre du jour

13h00 Accueil et pointage nominatif des délégués

- 14h00
1. Ouverture de l'Assemblée générale
  2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 novembre 2016
  3. Elections des membres du Conseil fédéral
    - Explication sur les procédures de vote
    - Présentation des candidats (sans prise de parole)
    - Vote
  4. Modifications des règlements fédéraux
  5. Présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2016
  6. Rapport du commissaire aux comptes
  7. Approbation des comptes annuels
  8. Affectation du résultat financier au fond associatif  
Résultats du scrutin
  9. Allocution du nouveau Président fédéral
  10. Clôture de l'Assemblée générale

Paris, le 10 décembre 2016